
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 14 MAI 2024

OBJET : RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES ARCADES »

Nouveaux tarifs hébergement

Nouveaux tarifs caution

N° 2024-23

Date de transmission en Préfecture :

21 MAI 2024

Date de mise en ligne :

21 MAI 2024

Date de la convocation du Conseil d'administration : **10 MAI 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS**

Secrétaire de séance : **Nicolas DÉCLAS**

Membres présents à la séance : Sébastien FRANÇOIS – Agnès BÉRAL – Nathalie BERTOCCHI – Christiane CONSTANT – Noëlle CROUZET – Xavier DÉMONET – Jessica DIONISIO – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER – Marie-Thérèse MAUCOUR – Béatrice VERDIER – Christian VIVENS

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Serge BÉRARD (à Sébastien FRANÇOIS) – Michèle EYMARD (Béatrice VERDIER) – Jean-Louis CHAPON (à Xavier DÉMONET) – Christelle RIVAT (à Agnès BÉRAL) – Jean VIRET (à Marie-Thérèse MAUCOUR)

Membres absents, excusés sans pouvoir : Lionel BRUNEL

Le Conseil Départemental du Rhône a adopté, par arrêté départemental n° ARCD-DAPAH-2024-0008 en date du 15 janvier 2024, les tarifs journaliers liés à l'hébergement et à la dépendance applicables à la Résidence autonomie « Les Arcades ».

Ces tarifs sont les suivants :

Tarif hébergement :

- Tarif du T1 bis : 24.81 €
- Tarif du T2 : 33.68 €
- Tarif du T1 : 22.84 €

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 14 MAI 2024

Par conséquent, les montants des cautions applicables à la résidence sont désormais les suivants :

- T1 bis : 744.30 €
- T2 : 1010.40 €
- T1 : 228.40 €

Les tarifs ci-dessus seront appliqués à partir du 1^{er} juin 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **VALIDE** ces tarifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Serge BÉRARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

Sébastien FRANÇOIS
Vice-Président du CCAS

Nicolas DÉCLAS
Secrétaire de séance

